

Le taux annuel d'inflation en baisse de 1.9 à 1.8%

Au mois de janvier 2019, l'indice des prix à la consommation national, calculé par le STATEC, recule de 0.9% par rapport au mois précédent. Comme chaque année, ce recul s'explique par les réductions de prix offertes à l'occasion des soldes d'hiver. En neutralisant les variations dues aux soldes et en excluant les produits pétroliers, les prix des autres biens et services progressent de 0.5%.

Certaines rubriques affichent de fortes baisses en janvier en raison des soldes d'hiver. Ainsi, les prix de la division «Articles d'habillement et chaussures» cèdent 15.6% par rapport au mois de décembre. Par rapport au mois de janvier de l'année précédente, les prix des vêtements et des chaussures sont néanmoins légèrement supérieurs de 0.1%. Les rubriques en relation avec l'ameublement, l'électroménager, les biens d'équipement de la personne et de la maison, sont également touchées par les soldes, mais dans une moindre mesure.

Pour le troisième mois consécutif la tendance pour les prix des produits pétroliers est à la baisse. Par rapport au mois de décembre les produits dérivés de l'or noir chutent de 2.3%. Le passage à la pompe revient moins cher pour les automobilistes, comparés au mois précédent les prix reculent de 4.0% pour le diesel et de 1.5% pour l'essence. Le prix du mazout de chauffage s'affaïsse de 6.7%, alors que celui du gaz de ville a augmenté de 2.1%. Malgré les baisses de ces trois derniers mois, les prix de l'or noir dans le panier de l'indice sont supérieurs de 0.8% par rapport à janvier 2018.

En janvier, certains éléments de la tarification de l'électricité ont été adaptés, entraînant en moyenne une hausse de 4.2% des prix payés par les consommateurs.

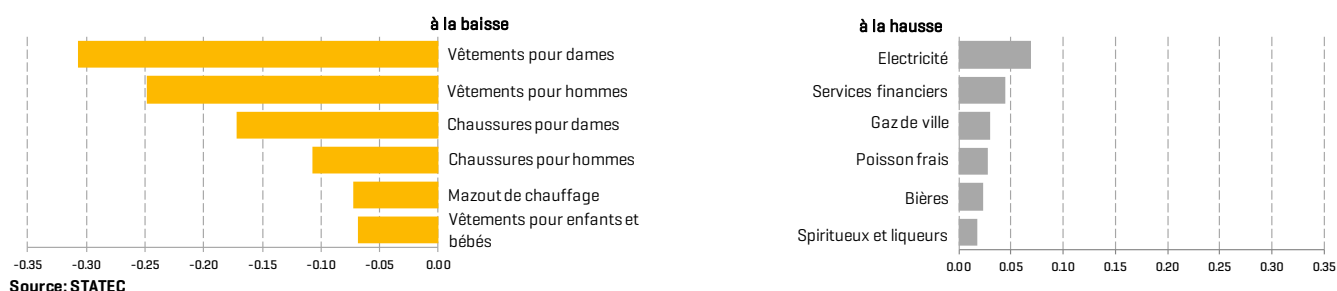
Les prix grimpent pour certains produits du rayon alimentaire tels que les poissons et fruits de mer, la viande et les légumes. Au total, les prix des produits alimentaires se redressent de 0.8% en un mois et de 2.6% par rapport au mois de janvier 2018.

Du côté des services, les services financiers [+2.4% par rapport au mois de décembre 2018], ainsi que les services de téléphonie mobile [+1.2%] ont un impact visible à la hausse sur le résultat du mois de décembre.

Le taux annuel d'inflation recule de 1.9% en décembre 2018 à 1.8% en janvier 2019. Le taux annuel d'inflation sous-jacente gagne 0.1 point de pourcentage et atteint 1.8%. L'indice général du mois de janvier exprimé en base 100 en 2015 se chiffre à 103.40 points. La moyenne semestrielle de l'indice rattaché à la base 1.1.1948 augmente et passe de 862.44 à 863.07 points. La prochaine indexation sera déclenchée lorsque la valeur de 873.94 sera atteinte.

Conformément à la réglementation nationale en vigueur, la pondération du panier de biens et services a été actualisée pour tenir compte des évolutions des habitudes de consommation des ménages [voir Mémorial A-N°58 du 07/02/2019].

LES PRINCIPALES CONTRIBUTIONS MENSUELLES (en points de pourcentage)



Note: Les positions représentées dans les graphiques sont celles ayant eu le plus d'influence sur l'évolution mensuelle de l'indice général. Ces contributions résultent de l'évolution mensuelle des prix mais aussi du poids de chaque position au sein du panier de biens et services. La somme des contributions individuelles de toutes les positions du panier correspond à l'évolution mensuelle de l'indice général.

TAUX DE VARIATION [EN %]

Les 12 divisions de l'indice	Annuel [jan. 2019/jan. 2018]	Mensuel [jan. 2019/déc. 2018]
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	2.56	0.77
Boissons alcoolisées et tabac	2.77	1.64
Articles d'habillement et chaussures	0.07	-15.64
Logement, eau, électricité et combustibles	2.67	0.29
Ameublement, équipement de ménage et entretien	1.32	-1.33
Santé	1.27	0.66
Transports	0.04	-0.63
Communications	-2.22	0.27
Loisirs, spectacles et culture	0.79	-0.19
Enseignement	9.04	-
Hôtels, cafés, restaurants	3.03	0.47
Biens et services divers	3.05	0.21
Indice général	1.84	-0.88

Source: STATEC

Les résultats de l'indice du mois de février 2019 seront publiés le 6 mars 2019, à l'issue de la réunion mensuelle de la Commission de l'indice. Une première estimation du taux annuel d'inflation sera publiée le 1^{er} mars 2019.

Bureau de presse

Christian Welter | Tél 247-84281 | Gsm 621 206 683 | Fax 26 20 19 02 | press@statec.etat.lu

Pour en savoir plus

Jérôme Hury | Tél 247-88474 | jerome.hury@statec.etat.lu

Marc Ferring | Tél 247-74257 | marc.fering@statec.etat.lu

La publication (Indicateurs rapides – Série A1 n° 01/2019) est disponible au STATEC, tél 247-84219, E-mail : info@statec.etat.lu et peut être téléchargée gratuitement à l'adresse <http://www.statistiques.public.lu/fr/publications/series/indicateur-rapides/index.html>

La reproduction totale ou partielle du présent bulletin d'information est autorisée à condition d'en citer la source.